

# COM (2017) 93 final LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 1<sup>er</sup> mars 2017

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 1<sup>er</sup> mars 2017

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de décision d'exécution du Conseil** infligeant une amende à l'Autriche pour manipulation des données relatives à la dette dans le Land de Salzbourg

E 11891

*Ce document est disponible auprès du secrétariat  
de la commission des affaires européennes*